

L'UNR et les municipales de 1959 : la reconquête du conseil municipal de Paris

Philippe Nivet

Les événements de l'année 1958 permettent aux gaullistes de reconquérir le pouvoir national, avec l'investiture du général de Gaulle comme président du Conseil, l'approbation de la nouvelle Constitution, le succès de la nouvelle Union pour la Nouvelle République (UNR) aux législatives de novembre et l'élection de De Gaulle à la présidence de la République en décembre. En 1959, l'expiration des pouvoirs des conseillers municipaux élus en 1953 offre l'occasion à l'UNR de renforcer son implantation. En dehors des enjeux parlementaires — c'est du résultat des municipales de mars que dépendra largement le résultat des sénatoriales d'avril —, la conquête de certaines grandes villes permettrait aux gaullistes de démontrer la pérennité de leur succès et de ne pas laisser à leurs adversaires l'exercice des pouvoirs locaux. Une victoire parisienne serait particulièrement symbolique, en dépit du statut particulier de la capitale : dans un contexte politique certes différent : le triomphe du Rassemblement du peuple français (RPF) à Paris en 1947 avait galvanisé les gaullistes. Cet article tentera, après avoir rappelé l'importance de l'enjeu parisien et les conditions de la campagne électorale de 1959, d'analyser les résultats, en termes de succès ou d'échec.

La capitale, un enjeu d'importance pour les gaullistes

La conquête de l'Hôtel de ville de Paris était un enjeu essentiel pour l'UNR lors des élections municipales de mars 1959. Au-delà de l'importance de la capitale dans la vie politique française et de sa place dans l'affirmation du pouvoir gaulliste, visible en août 1944, il s'agissait pour la formation gaulliste de reconquérir des positions municipales perdues depuis le début des années 1950.

En effet, le RPF avait remporté aux municipales de 1947 une victoire emblématique à Paris. Avec 55,7%, les gaullistes avaient obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, les meilleurs résultats se situant dans les arrondissements de l'ouest parisien, traditionnellement favorables aux modérés. Grâce à la majorité absolue des sièges au conseil municipal de Paris (52 sur 90), ils avaient porté à la présidence un de Gaulle : Pierre, frère cadet du général. Le nouveau président du conseil municipal, ainsi que le rapporteur général du budget, Henri Ulver, ambitionnèrent alors de faire de la gestion de Paris le modèle de ce que pourrait être la gestion de la France par les

Philippe Nivet, « L'UNR et les municipales de 1959 : la reconquête du conseil municipal de Paris », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°12, septembre-décembre 2010, www.histoire-politique.fr

gaullistes. Mais, à la suite d'une série de défections, en particulier après le résultat décevant obtenu aux législatives de juin 1951, le groupe RPF avait, à la veille des municipales de 1953, perdu la moitié de ses effectifs de 1947 et, lors des élections du 26 avril 1953, le RPF n'obtint plus que 10,6% des suffrages exprimés et dix élus, contre 25% au Centre national des indépendants et paysans (CNIP) et 12% au Rassemblement des gauches républicaines (RGR). C'est dans des arrondissements populaires (XVIII^e, XII^e, IV^e, X^e et XIX^e) qu'il résistait le mieux, tandis qu'il était nettement devancé par la droite classique dans les arrondissements aisés de l'ouest.

Les élections législatives du 2 janvier 1956 avaient été une quasi déroute pour les républicains sociaux dans la capitale : 3,01% des suffrages exprimés dans la première circonscription, 2,71% dans la deuxième, 2,65% dans la troisième. Les anciens du RPF s'étaient alors éparpillés sur une multitude de listes.

Le retour au pouvoir du général de Gaulle permet le début de la reconquête politique de la capitale. Aux législatives de novembre 1958, les gaullistes obtiennent dans le département de la Seine un résultat qui dépasse toutes les attentes. Au premier tour, l'UNR y recueille 565 042 voix, soit 21,7%. À Paris, 300 529 suffrages se portent sur la nouvelle formation gaulliste (22,2%). En ne tenant compte que des circonscriptions où elle présentait des candidats, le score atteint 23,8% dans le département, 23% à Paris. L'UNR représente environ 85% des voix du bloc gaulliste, qui inclut aussi les candidats gaullistes dissidents et les gaullistes de gauche du Centre de la réforme républicaine. L'analyse menée en 1961 par Pierre Buchaillard et Bernard Contat¹ conclut à l'origine politiquement très diverse des voix qui se sont portées alors sur l'UNR : 250 000 venaient d'électeurs qui s'étaient prononcés en 1956 pour les listes mendésistes, 100 000 pour les listes de droite, 100 000 pour les républicains sociaux, les 120 000 voix restantes semblent provenir du Mouvement républicain populaire (MRP), de la Section française de l'Internationale ouvrière (SFIO), des radicaux, voire des communistes. Ainsi, l'électorat de l'UNR dans la Seine serait constitué, au premier tour des législatives de 1958, d'un peu moins de la moitié de mendésistes, d'un cinquième d'électeurs de droite, d'un cinquième de républicains-sociaux et d'un cinquième de centristes.

Le succès de l'UNR est encore plus net au deuxième tour et dépasse toutes les attentes. Vingt et un des trente et un députés de Paris élus en novembre 1958 appartiennent à l'UNR. Des candidats gaullistes pratiquement inconnus l'emportent sur des notables bien installés, le cas le plus emblématique étant la victoire du jeune avocat Guy Vaschetti sur Bernard Lafay dans le XVII^e arrondissement ; d'autres défont de fortes personnalités du Parti communiste (PC), comme Jean Bernasconi qui triomphe de Jeannette Thorez-Vermeersch dans le XVIII^e arrondissement. Ainsi, les perspectives semblent, à la fin de 1958, favorables pour les municipales de mars 1959.

¹. Pierre Buchaillard, Bernard Contat, « L'Union pour la Nouvelle République dans la Seine, novembre 1958-décembre 1960 », mémoire sous la direction de Jean Touchard, IEP de Paris, mai 1961, Bibliothèque de l'IEP, M 1429.

La campagne pour les municipales de 1959

Alors que, dans la plupart des communes de France, les élections se déroulent au scrutin de liste majoritaire à deux tours, le régime de la représentation proportionnelle, déjà en vigueur dans la capitale, est conservé pour les municipales de 1959², avec quelques modifications par rapport aux règles appliquées pour les élections de 1947 et de 1953. Les électeurs ne peuvent voter que pour une liste complète, sans adjonction ni suppression de noms et sans modification de présentation. Les listes qui n'ont pas obtenu, dans le secteur, un nombre de suffrages égal à 5% des suffrages exprimés ne bénéficient pas de la répartition des sièges. Dans chaque secteur, on détermine le quotient électoral en divisant par le nombre de sièges à pourvoir le total des suffrages recueillis par toutes les listes ayant plus de 5% des suffrages exprimés. Dans une première répartition, chaque liste a autant de sièges que le nombre de ses suffrages comprend exactement de fois le quotient électoral, puis les sièges restant à pourvoir sont attribués aux listes qui comportent les plus forts restes.

Les secteurs sont re-découpés. La nouvelle répartition des arrondissements par secteur est la suivante :

Secteur	Arrondissements	Sièges
1	5-6-7	9
2	13-14	11
3	15	8
4	1-2-3-4	7
5	16-17	14
6	18	9
7	8-9-10	10
8	11-12	11
9	19-20	11

Tableau 1 : Répartition des arrondissements par secteur en 1959.

96 listes sont déposées, groupant 966 candidats. Cinq partis sont présents dans les neuf secteurs : le Parti communiste, la SFIO, le MRP, l'UNR et le CNI. Mais les querelles internes chez les socialistes n'ont pas cessé et, dans le quatrième secteur, contre la liste officielle de la SFIO que dirige André Weil-Curiel, se présente une liste du Parti socialiste autonome (PSA), conduite par le conseiller municipal socialiste Roger Priou-Valjean et par l'ancienne secrétaire fédérale de Paris, Mireille Osmin. Pour atténuer les conséquences de la crise, des socialistes « autonomes » figurent sur les listes SFIO, par exemple, le docteur Choffe dans le premier secteur. Dans le

². Ordonnance n°59-231 du 4 février 1959 relative à l'élection des conseillers municipaux de Paris, publiée dans *le Journal Officiel* du 7 février 1959, p. 1688.

Philippe Nivet, « L'UNR et les municipales de 1959 : la reconquête du conseil municipal de Paris », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°12, septembre-décembre 2010, www.histoire-politique.fr

troisième secteur, la liste officielle du MRP, conduite par Jean Cayeux, est concurrencée par une liste d'Action municipale et familiale du Centre démocratique conduite par Louis Gidel, conseiller sortant du MRP qui a rompu avec son ancien parti. Le Centre républicain, l'Union des forces démocratiques (UFD) et l'Union des républicains libéraux ne participent à la compétition que dans six secteurs³.

L'UNR présente des listes homogènes dans l'ensemble des secteurs. Le choix est fait par la formation gaulliste de ne pas présenter de députés élus en 1958, ce qui écarte des personnalités du mouvement. L'UNR estimait, en effet, que les charges d'un mandat municipal parisien étaient trop lourdes pour être assumées en même temps que le mandat législatif. Avec le recul, certains regretteront cette décision, comme en témoigne André Fanton, élu député du XI^e arrondissement en 1958, dans l'entretien qu'il a eu avec Anne Lebboucher-Sebbab pour l'Association Georges-Pompidou : « Nous avons décidé, dans un grand enthousiasme, nouveaux élus, qu'on ne cumulerait pas et [...] que les députés ne ser[ai]ent pas candidats aux élections municipales. Ce qui n'avait pas plu beaucoup à tel ou tel de nos collègues, notamment Pierre Ruais, qui avait été président du conseil municipal et qui disait : "*Vous êtes complètement fous, ce n'est pas possible.*" Il avait très mal vécu tout cela, et c'est lui qui avait raison [...]. Personne ne nous en a été reconnaissant, personne. La seule chose qui s'est produite, c'est que tous ceux qui n'avaient pas été élus aux élections législatives et qui ont été élus au conseil municipal se sont immédiatement occupés de se présenter aux futures élections législatives. [...]. On a eu contre nous tous les chefs de file des conseillers de Paris qu'on avait souvent mis en place nous-mêmes. » Les députés ont toutefois leur mot à dire dans la constitution des listes. Ainsi, dans le deuxième secteur, c'est Christian de la Malène qui choisit Michel Caldaguès comme tête de liste et c'est Jean-Baptiste Biaggi qui suggère à Alain Griotteray de figurer en deuxième position⁴.

Les listes UNR sont conduites par des élus sortants (Colette Bécourt-Foch dans le premier secteur, Nicole de Hauteclocque dans le troisième), par des candidats UNR malheureux aux législatives de 1958 (Philippe Barrès dans le quatrième, Dominique Pado dans le sixième) ou par des personnalités ayant des responsabilités dans la nouvelle formation (ainsi Jacques Dominati, secrétaire général pour la région parisienne, dans le septième, Jean Tastevin, membre du Comité central, dans le

³. Le Centre républicain de Bernard Lafay et André Morice regroupe des hommes venus de la droite du parti radical favorables à l'Algérie française. L'Union des forces démocratiques, créée à l'automne 1958, rassemblait des hommes de la gauche non communiste hostiles au retour au pouvoir du général de Gaulle et à la Constitution de la V^e République, comme Pierre Mendès France, François Mitterrand, Édouard Depreux, Daniel Mayer, Claude Bourdet, Gilles Martinet et des syndicalistes comme Vignaux, *leader* du courant de gauche de la Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC) ; l'UFD présenta le doyen Albert Châtelet contre le général de Gaulle à l'élection présidentielle de 1958 ; pour Pierre Mendès France, l'UFD aurait du donner naissance à un nouveau parti républicain, mais il se heurta à de nombreuses oppositions à gauche. L'Union des républicains libéraux se situe au centre droit.

⁴. Alain Griotteray, *Mémoires*, Paris, Éditions du Rocher, Éditions du Fallois, 2004, p. 159-160.

huitième⁵, ou Jacques Marette, secrétaire général adjoint national, en charge des relations avec le Parlement jusqu'en février 1959, puis de la presse, dans le neuvième). 10 des 90 candidats sont des femmes (11,1%). Si une seule tête de liste habite dans le secteur où elle se présente⁶, 70 des 90 candidats y résident (77,7%), ce qui montre que les gaullistes jouent tout à la fois sur les locomotives politiques et sur l'implantation locale ; toutefois, les natifs du département de la Seine sont minoritaires (sur 88 lieux de naissance connus, 27 sont nés à Paris, 8 en banlieue, soit 40% natifs de la Seine). Les candidats sont relativement jeunes : l'âge médian est de 41 ans, l'âge moyen de 44 ans ; 3 ont moins de 30 ans (3,33%) ; 34 entre 30 et 39 ans (37,8%) ; 30 entre 40 et 49 ans (33,3%) ; 10 entre 50 et 60 ans (11,1%) ; 11 entre 60 et 69 ans (12,2%) ; 2 ont plus de 70 ans (2,2%). Les professions exercées montrent une certaine diversité sociale, avec la présence, par exemple, de six employés de la RATP ou de la SNCF.

Profession	Effectif	Pourcentage
Sans	5	5,6%
Industriels, entrepreneurs	10	11,1%
Commerçants et artisans, VRP	16	17,8%
Cadres du privé, journalistes	15	16,6%
Cadres du public	6	6,7%
Enseignants	4	4,5%
Employés, « fonctionnaires », agents techniques	12	13,3%
Employés et ouvriers des services d'intérêt public	6	6,7%
Ouvriers	2	2,2%
Professions libérales	14	15,5%
Total	90	100%

Tableau 2 : Professions des candidats gaullistes aux élections municipales de 1959

La campagne s'engage dans un contexte politique plus difficile qu'envisagé, comme le montre le recul de l'UNR lors de législatives partielles à Huningue (Haut-Rhin), et les réunions publiques n'attirent que peu de Parisiens. Les ultimes prévisions préfectorales, dans un rapport du 4 mars 1959, ne sont pas très favorables à la formation présidentielle. Selon le préfet, l'UNR, depuis la vague de l'automne 1958, s'est vue reprocher par une fraction de ses électeurs les mesures économiques et

⁵. Celui-ci avait au dernier moment décliné l'offre d'être candidat aux législatives de 1958, permettant ainsi à André Fanton d'entrer au Parlement comme élu du XI^e arrondissement (témoignage d'André Fanton au séminaire Gaulhore, 7 décembre 2009).

⁶. Paul Minot dans le cinquième secteur (XVI^e, XVII^e arrondissements) ; Colette Bécourt-Foch, tête de liste dans le premier secteur (V^e, VI^e, VII^e arrondissements) habite dans le IV^e arrondissement ; Michel Caldaguès, tête de liste dans le deuxième secteur (XIII^e, XIV^e arrondissements), habite dans le VII^e ; Nicole de Hauteclouque, tête de liste dans le troisième secteur (XV^e arrondissement), habite dans le XVI^e ; Philippe Barrès, tête de liste dans le quatrième secteur (I^{er}, II^e, III^e, IV^e arrondissements), habite à Neuilly ; Dominique Pado, tête de liste dans le sixième secteur (XVIII^e arrondissement) habite dans le XVI^e ; Jacques Dominati, tête de liste dans le septième secteur (VIII^e, IX^e, X^e arrondissements) habite dans le XX^e ; Jean Tastevin, tête de liste dans le huitième secteur (XI^e, XII^e arrondissements) habite dans le XVI^e ; de même que Jacques Marette, tête de liste dans le neuvième secteur (XIX^e, XX^e arrondissements).

Philippe Nivet, « L'UNR et les municipales de 1959 : la reconquête du conseil municipal de Paris », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°12, septembre-décembre 2010, www.histoire-politique.fr

financières prises par le gouvernement – il pense probablement aux débats sur la retraite des combattants, par exemple – et il prévoit en conséquence une perte de 5 à 8% ; en revanche, selon lui, le MRP, qui a conservé la fidélité de ses électeurs aux législatives de 1958, pourrait augmenter le nombre de ses suffrages au détriment de l'UNR et, partant, obtenir la réélection de ses conseillers sortants ; le CNI, dont le secrétaire général Roger Duchet s'est désolidarisé de la politique menée par Antoine Pinay, pourrait, de surcroît, consolider ses positions au détriment de l'UNR. Ses prévisions mettent les communistes et les indépendants à égalité avec 24 sièges, devant les gaullistes à qui elles laissent espérer 16 sièges⁷.

Les résultats : succès ou revers pour les gaullistes ?

À l'issue du scrutin, le Parti communiste consolide ses résultats antérieurs. En novembre 1958, les suffrages communistes étaient de 270 413 contre 380 000 aux élections du 2 janvier 1956. Le 8 mars 1959, les communistes obtiennent 326 958 voix, c'est-à-dire qu'ils regagnent la moitié des voix perdues en novembre⁸. Ils recueillent 29,06% des suffrages exprimés et progressent dans tous les arrondissements par rapport aux municipales de 1953. Avec 29 conseillers municipaux, ils constituent toujours le premier groupe du conseil municipal. L'UNR arrive en seconde position et devance les indépendants : 251 337 voix, soit 22,34% des suffrages exprimés, pour l'UNR ; 219 620 voix, soit 19,49% des suffrages exprimés pour le CNI. L'UNR a vingt-trois conseillers municipaux⁹, le CNI dix-neuf. Le MRP, qui ne recueille que 58 536 voix sur l'ensemble de Paris, soit 5,20%, perd trois de ses six sièges. L'Union des forces démocratiques, avec 48 278 voix et 4,29% des suffrages exprimés, obtient l'élection de Claude Bourdet au conseil municipal. Les socialistes, avec 81 904 voix et 7,28% des suffrages exprimés, ont neuf élus. Le Centre républicain, avec 62 093 suffrages, est écrasé dans l'ensemble de la capitale, sauf dans les XVI^e et XVII^e arrondissements où se présente Bernard Lafay : c'est dans ce cinquième secteur qu'il a ses quatre élus. Les listes qui se situent en dehors de ces partis, en général des « divers droite », remportent 76 652 voix, soit 6,81% des suffrages exprimés et obtiennent deux élus, Jean Dides dans le huitième secteur, René Thomas dans le sixième secteur.

7. AN, F1cII 668. Dans le détail, le préfet prévoit un siège pour les 1^{er}, 3^e et 4^e secteurs, deux sièges pour les 2^e, 6^e, 7^e, 8^e et 9^e secteurs et trois sièges dans le 5^e secteur.

8. *L'Année politique*, 1959, p. 30.

9. Colette Bécourt-Foch (1^{er} secteur), Michel Caldaguès et Alain Griotteray (2^e secteur), Nicole de Hauteclocque et Jacques Foulquier (3^e secteur), Philippe Barrès et Alex Moscovitch (4^e secteur), Paul Minot, Pierre Devraigne, Albert Chavanac, André-Yves Breton (5^e secteur), Dominique Pado, Henri Pozza, Louis Boissonnet (6^e secteur), Jacques Dominati, Jacques Dursort, Alex Biscarre (7^e secteur), Jean Tastevin, André Planchet, Paul Pernin (8^e secteur), Jacques Murette, Marcel Ribéra, Jean Auburtin (9^e secteur).

Philippe Nivet, « L'UNR et les municipales de 1959 : la reconquête du conseil municipal de Paris », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°12, septembre-décembre 2010, www.histoire-politique.fr

Étiquette	Effectif
PC	29
UFD	1
SFIO	9
MRP	3
CENTRE RÉPUBLICAIN	4
UNR	23
CNI	19
DIVERS DROITE	2
Total	90

Tableau 3 : Répartition politique du conseil municipal en 1959

Le groupe gaulliste est donc le second groupe du conseil municipal, le premier dans les formations non communistes. L'ancienneté du militantisme des élus, le ralliement à l'UNR de personnalités politiques parisiennes qui n'étaient pas passées par le RPF ont contribué sans nul doute à ces résultats.

L'étude du groupe gaulliste en 1959 montre l'importance de la génération du RPF chez les premiers élus UNR de la Cinquième République. Sur ces vingt-trois élus, dix-huit sont passés par le RPF. Cinq d'entre eux, Colette Bécourt-Foch, Nicole de Hauteclocque, Alexandre Moscovitch, Pierre Devraigne et Jean Auburtin appartenaient déjà au groupe du RPF en 1947 et sont à nouveau élus sous l'étiquette gaulliste, même si, entre temps, leur itinéraire politique les a parfois éloignés du mouvement gaulliste. Treize des nouveaux élus sont des anciens membres du RPF. Parmi eux, certains ont été responsables du RPF dans des arrondissements parisiens : Jacques Foulquier a été l'un des fondateurs du RPF dans le IV^e arrondissement de Paris ; André Planchet a été responsable du RPF pour le XII^e arrondissement dès 1947 et s'est présenté sans succès sous cette étiquette aux municipales de 1953 dans le huitième secteur (XI^e, XII^e arrondissements). Trois ont milité antérieurement en province : Albert Chavanac a été délégué du RPF pour le Sud-Ouest en 1949 ; Philippe Barrès a été député RPF de la Meurthe-et-Moselle de 1951 à 1956 ; Alain Griotteray, s'il n'a pas participé directement aux activités du RPF dès 1947 étant officier d'active, s'est présenté aux législatives de 1951 comme candidat RPF en Dordogne. D'autres ont eu des responsabilités nationales. Michel Caldaguès, secrétaire du groupe des Républicains populaires indépendants à l'Assemblée nationale de 1947 à 1951, a adhéré au RPF en 1947 et est devenu en 1951 chef de cabinet de Louis Terrenoire, alors secrétaire général du RPF. Jacques Dominati a adhéré au RPF dès sa création et est devenu, en 1950, secrétaire général des étudiants du parti gaulliste puis, aux assises de Paris en novembre 1952, conseiller national du RPF. Jacques Marette, adhérent au RPF dès sa fondation, a été directeur-gérant du *Rassemblement ouvrier* de 1947 à 1950, directeur des éditions du Rassemblement du peuple français de 1949 à 1952 et a figuré au Conseil national parmi les représentants des groupements professionnels et de l'action ouvrière au titre de la région de Toulouse à partir de 1951. Paul Minot, membre du RPF dès sa création, a appartenu, à partir de 1950, au Conseil national du RPF. Conseiller municipal de Parigny-les-Vaux (Nièvre) de 1947 à 1953 et membre du conseil

Philippe Nivet, « L'UNR et les municipales de 1959 : la reconquête du conseil municipal de Paris », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°12, septembre-décembre 2010, www.histoire-politique.fr

départemental de la Nièvre chargé de la propagande, il a été candidat du RPF dans la Nièvre aux législatives de 1951 puis est devenu responsable du RPF pour le XVII^e arrondissement. En 1953, il s'est déjà présenté, sans succès, aux municipales sur la liste gaulliste dans le cinquième secteur. Jacques Dursort, Louis Boissonnet, Henri Pozza et Jean Tastevin ont également été membres du RPF – Jean Tastevin ayant conduit la liste RPF aux élections législatives de 1951 dans le Lot.

Cinq des élus gaullistes de 1959 n'ont pas été, semble-t-il¹⁰, membres du RPF et n'ont rejoint le mouvement gaulliste qu'après 1958 : Alex Biscarre, André-Yves Breton, Dominique Pado, Paul Pernin et Marcel Ribéra. Deux d'entre eux, André-Yves Breton et Marcel Ribéra, sont des conseillers sortants, élus sur des listes indépendantes en 1953. Alex Biscarre, conseiller municipal « Alliance Démocratique » du quartier de la Chaussée d'Antin de 1932 à 1941, ancien des Forces françaises libres, s'était présenté sans succès aux municipales de 1953 dans le quatrième secteur à la tête d'une liste « Groupement des anciens combattants et victimes de guerre et économiquement faibles ». Dominique Pado s'était présenté sans succès aux municipales de 1953 sous l'étiquette du RGR dans le deuxième secteur sur la liste conduite par Ernest-Henri David. Paul Pernin avait conduit, aux législatives de 1945, dans la sixième circonscription de la Seine, une liste républicaine de la Réconciliation française et, en novembre 1946, une liste du Parti républicain et social de la Réconciliation française. Candidat sans succès aux élections municipales de 1947 dans le neuvième secteur sur la liste du Rassemblement des républicains, il s'était présenté aux législatives de 1951 à la tête d'une liste du RGR dans la sixième circonscription de la Seine et à nouveau aux municipales de 1953 dans le huitième secteur (XI^e, XII^e arrondissements) sur la liste d'Union des républicains indépendants et du RGR conduite par Marcel Lévêque.

Ces résultats peuvent-ils être considérés comme un succès ou un échec pour les gaullistes parisiens ?

L'UNR progresse nettement par rapport au résultat obtenu par le RPF aux municipales de 1953, mais reste nettement en deçà de celui de 1947. L'essor de 1958 est stoppé et l'UNR semble toujours concurrencée par le CNI dans les arrondissements les plus bourgeois, notamment de la rive gauche. L'UNR obtient les meilleurs résultats dans des arrondissements périphériques populaires, là où la concurrence de la droite traditionnelle est moins forte, ainsi que dans le IX^e arrondissement, alors que ses résultats les plus médiocres se situent essentiellement dans les zones de force du CNI, les V^e, VI^e et VII^e arrondissements, où il est difficile pour les gaullistes de contester la prépondérance politique d'Édouard Frédéric-Dupont.

¹⁰. Il est difficile d'affirmer qu'un élu n'est pas passé par le RPF, dans la mesure où les documents que l'on a conservés sur le RPF et, notamment, le fichier, apparaissent tardivement. Toutefois, dans les cinq cas, la mention de leur passage au RPF ne figurant dans aucune biographie et aucune trace de leur adhésion n'ayant pu être retrouvée dans les archives du RPF, il semble possible d'affirmer qu'ils n'ont pas été membres du Rassemblement.

Philippe Nivet, « L'UNR et les municipales de 1959 : la reconquête du conseil municipal de Paris », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°12, septembre-décembre 2010, www.histoire-politique.fr

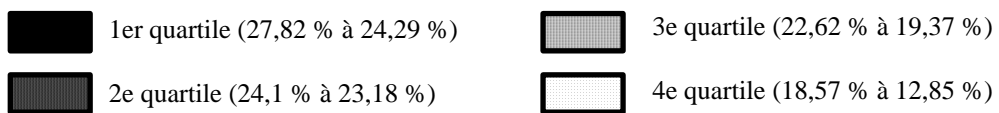
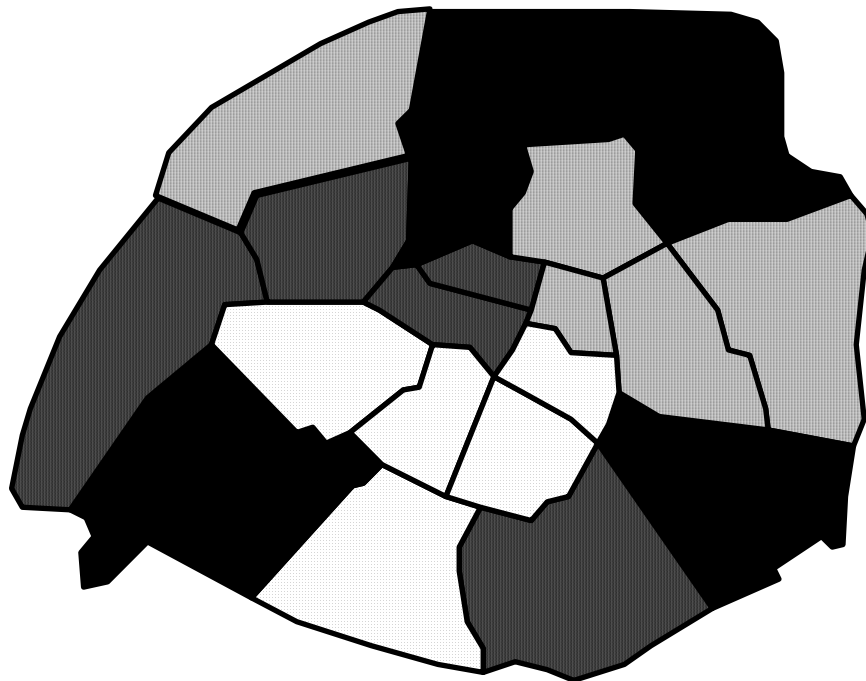
Arrondissement	PC	PS	UNR	MRP	CNI	Centre républicain	UFD	Divers
01	22,02	6,62	23,18	4,08	35,37	2,26	4,26	2,21
02	30,2	7,18	24,02	4,82	23,16	3,42	4,88	2,32
03	36,02	6,43	19,37	7,46	20,02	2,19	5,57	2,94
04	28,99	7,39	18,23	5,86	28,99	1,59	6,51	2,45
05	27,31	8,55	15,65	5,58	33,19	1,41	5,27	3,03
06	17,78	6,65	15,06	9,10	43,05	1,20	4,65	2,51
07	13,30	5,40	12,85	7,61	53,35	1,14	4,08	2,28
08	12,21	5,44	24,10	4,88	40,75	0,73	4,42	7,48
09	20,56	6,78	24,32	4,95	28,59	0,54	5,60	8,65
10	31,95	8,55	21,69	2,77	25,24	0,48	3,52	5,79
11	39,73	7,46	22,62	4,26	9,24	0,90	3,19	12,61
12	30,98	8,26	27,82	4,49	5,94	1,73	3,85	16,92
13	39,75	7,47	23,65	4,76	11,99	3,70	5,58	3,10
14	29,28	8,02	18,57	6,29	24,02	3,53	6,55	3,73
15	27,86	8,38	24,29	7,52	16,07	4,59	4,33	6,95
16	12,81	4,27	23,54	5,29	21,70	19,30	4,53	8,57
17	19,39	5,88	21,25	3,78	12,61	26,95	3,88	6,26
18	34,24	10,70	25,63	3,93	10,42	4,93	2,57	7,58
19	40,29	6,37	27,68	7,32	7,89	0,90	3,90	5,64
20	41,68	6,09	20,91	2,84	17,25	0,67	3,51	7,03

Tableau 4 : Résultats des élections municipales de 1959 dans les arrondissements parisiens (pourcentage des suffrages exprimés)

Arrondissement	Exprimés	PC	SFIO	UNR	MRP	CNI	Centre républicain	UFD	Divers
01	57,64	12,69	3,81	13,36	2,35	20,39	1,30	2,46	1,27
02	57,16	17,26	4,10	13,73	2,75	13,24	1,95	2,79	1,33
03	60,69	21,86	3,90	11,76	4,52	12,15	1,33	3,38	1,78
04	64,03	18,56	4,73	11,67	3,75	18,56	1,02	4,17	1,57
05	59,84	16,34	5,12	9,37	3,34	19,86	0,84	3,16	1,82
06	61,52	10,94	4,09	9,26	5,60	26,49	0,74	2,86	1,55
07	63,09	8,39	3,41	8,10	4,80	33,66	0,72	2,57	1,44
08	59,45	7,26	3,23	14,33	2,90	24,22	0,43	2,63	4,44
09	60,51	12,44	4,10	14,72	3,00	17,30	0,33	3,39	5,23
10	63,50	20,29	5,43	13,77	1,76	16,03	0,31	2,24	3,68
11	64,27	25,53	4,79	14,54	2,74	5,94	0,58	2,05	8,11
12	65,83	20,39	5,44	18,31	2,96	3,91	1,14	2,54	11,14
13	63,74	25,34	4,76	15,08	3,03	7,64	2,36	3,55	1,98
14	64,92	19,01	5,21	12,06	4,08	15,59	2,29	4,25	2,42
15	63,22	17,61	5,30	15,36	4,75	10,16	2,90	2,74	4,40
16	61,55	7,88	2,63	14,49	3,25	13,35	11,88	2,79	5,27
17	63,01	12,21	3,70	13,39	2,38	7,95	16,98	2,45	3,94
18	65,40	22,39	7,00	16,76	2,57	6,81	3,22	1,68	4,96
19	66,15	26,65	4,21	18,31	4,84	5,22	0,60	2,58	3,73
20	65,55	27,32	3,99	13,71	1,86	11,31	0,44	2,30	4,61

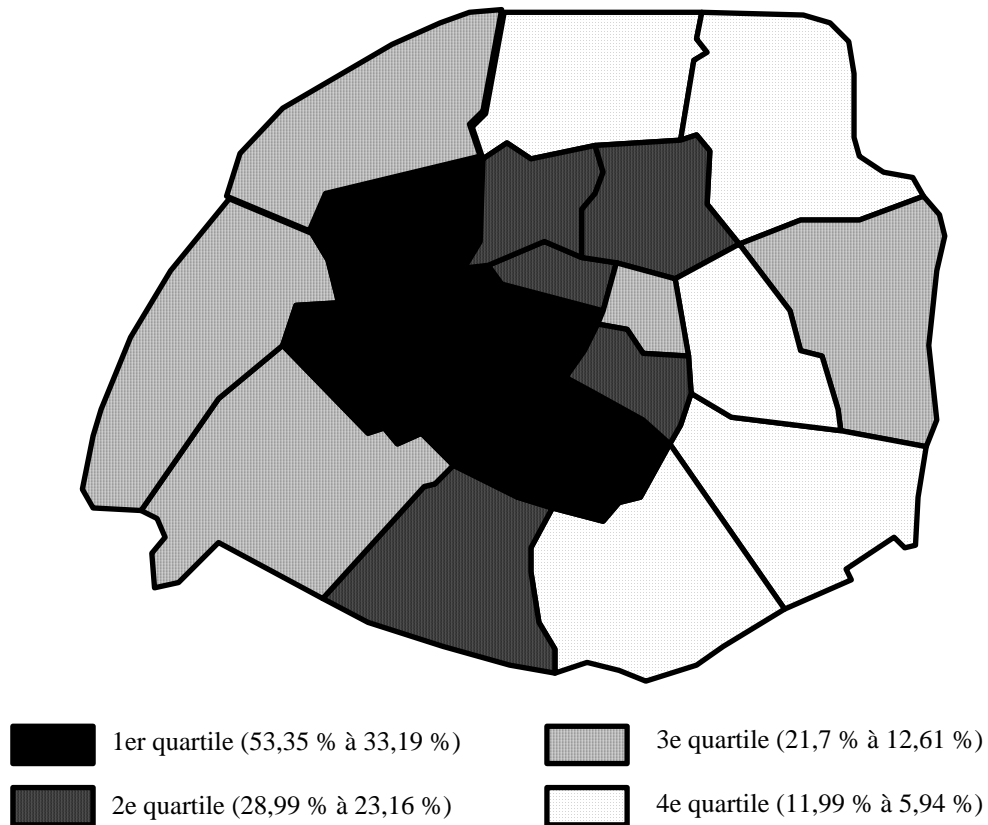
Tableau 5 : Résultats des élections municipales de 1959 dans les arrondissements parisiens (pourcentage des inscrits)

Philippe Nivet, « L'UNR et les municipales de 1959 : la reconquête du conseil municipal de Paris », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°12, septembre-décembre 2010, www.histoire-politique.fr



Répartition des suffrages UNR (municipales de 1959)

Philippe Nivet, « L'UNR et les municipales de 1959 : la reconquête du conseil municipal de Paris », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°12, septembre-décembre 2010, www.histoire-politique.fr



Répartition des suffrages du CNI (municipales de 1959)

Le résultat obtenu par l'UNR à Paris doit, de surcroît, être réinséré dans le contexte national. Or, comme le note *L'Année politique*, la stagnation de la formation gaulliste est plus nette en province qu'à Paris. L'UNR souhaitait s'emparer du maximum de municipalités pour obtenir un net succès aux futures élections sénatoriales, mais le premier tour est globalement décevant : à Lille, l'UNR perd la moitié des voix par rapport à novembre 1958 ; à Saint-Étienne, la liste de Lucien Neuwirth n'obtient que quatre élus (1 de plus que le RPF en 1953) et perd 25 000 voix par rapport aux législatives ; à Lyon, si Jacques Soustelle qui avait espéré décrocher la mairie, obtient douze élus, contre sept au RPF en 1953, il arrive loin derrière la liste « apolitique » du maire sortant, Louis Pradel, qui obtient vingt-trois élus. À l'issue du second tour, le ministère de l'Intérieur attribue 22 253 élus à l'UNR et une progression par rapport aux sortants de plus de 5000, mais cette statistique est, de fait, peu significative compte tenu de la nouvelle donne politique. L'UNR est nettement devancée par le groupe des « modérés et indépendants » (169 840 élus), par celui des conseillers figurant sur des listes d'administration municipale ou de défense des intérêts communaux (43 893), sans nuance politique déterminée, et même par le MRP

Philippe Nivet, « L'UNR et les municipales de 1959 : la reconquête du conseil municipal de Paris », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°12, septembre-décembre 2010, www.histoire-politique.fr

(32 347). Avec le nouveau mode de scrutin, les gaullistes perdent leurs représentants dans des villes où ils étaient dans la minorité, comme Saint-Denis et Pantin où triomphent les listes communistes. À Caen, Jean-Marie Louvel, ancien député MRP du Calvados et ministre de l'Industrie sous la Quatrième République, qui exerçait de fait les fonctions de maire en raison de la maladie d'Yves Guillou, bat la liste conduite par le docteur Buot, élu député UNR en novembre 1958, et remporte tous les sièges au second tour, faisant disparaître la représentation gaulliste du conseil municipal. À Angoulême, la liste UNR-radicaux-MRP s'est retirée entre les deux tours, favorisant le succès de l'indépendant Henri Thébault – ancien RPF –, mais privant les gaullistes de représentation au conseil municipal. À Auxerre, la liste UNR s'est également retirée entre les deux tours, de même qu'à Bayonne la liste UNR conduite par le colonel Thomazo. À Dunkerque, l'UNR, bien que présente au second tour, n'obtient aucun siège. À Meaux, le député UNR Mocqiaux n'est pas élu. Les succès sont rares. À Reims, les élections voient toutefois la victoire de Jean Taittinger à la tête d'une liste d'union UNR et indépendants et le conseil municipal comprend dix-neuf élus gaullistes.

L'obtention de responsabilités municipales

Dans ce contexte national, le résultat obtenu à Paris est loin d'être infamant, d'autant plus que les négociations menées par la formation gaulliste lui permettent d'obtenir des postes-clés. Un accord est conclu avec les indépendants. Il prévoit que la présidence du conseil municipal, renouvelée tous les ans, reviendrait alternativement à un gaulliste et à un indépendant. Ce poste, essentiellement honorifique, était pourtant important puisque le président du conseil municipal assistait, auprès du président de la République et du gouvernement, à toutes les réceptions officielles et qu'il était ainsi une sorte d'ambassadeur extraordinaire de la capitale. L'accord stipulait également que le poste, essentiel, de rapporteur général du budget, reviendrait à l'UNR, tout comme celui de rapporteur du personnel, tandis que le rapport général du compte irait au CNI.

Ainsi, lors de la première réunion du nouveau conseil municipal, les conseillers UNR présentent à la présidence le docteur Pierre Devraigne. L'élection est acquise au premier tour de scrutin, grâce à l'abstention volontaire des huit conseillers municipaux socialistes présents : le docteur Devraigne est élu par 40 voix contre 30 à Raymond Bossus (communiste), 9 voix allant à des personnalités diverses. Deux conseillers UNR ont toutefois refusé de donner leur voix au docteur Devraigne, en raison de son parcours politique, du RPF à l'UNR en passant par le Rassemblement des gauches républicaines (RGR)¹¹. Le rapport général du budget, détenu avant les élections par l'indépendant Julien Tardieu, revient à Alain Griotteray, qui bénéficie de surcroît du soutien de Bernard Lafay et des trois autres élus du Centre républicain. Griotteray explique dans ses *Mémoires* : « Les

¹¹. *L'Express*, 26 mars 1959.

Philippe Nivet, « L'UNR et les municipales de 1959 : la reconquête du conseil municipal de Paris », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°12, septembre-décembre 2010, www.histoire-politique.fr

observateurs les plus avisés négligent souvent le passé et les liens tissés par la guerre. Pascal Arrighi avait été directeur de cabinet de Bernard Lafay, alors ministre de la Santé, et, dans la matinée précédant le scrutin, avait téléphoné à son ancien patron pour lui dire que j'avais été son chef au réseau Orion et que nous étions unis par l'amitié, le même passé et les mêmes convictions. » Mais quatre voix UNR font défaut à Alain Griotteray¹². Jacques Dominati est élu rapporteur général du personnel, tandis que Janine Alexandre-Debray, désormais membre du CNI après l'avoir été du RPF, est rapporteur général du compte. Les présidences de commission sont réparties entre indépendants et membres de l'UNR. L'UNR obtient quatre des six présidences de commissions permanentes : la seconde commission, commission de l'administration générale, de la police et des sapeurs-pompiers (Alex Moscovitch), la troisième commission, commission de la voirie et des travaux publics (Albert Chavanac), la quatrième commission, commission de l'enseignement et des beaux-arts (Colette Bécourt-Foch), la cinquième commission, commission de l'Assistance publique et du crédit municipal (Jean-Auburtin). Des élus UNR président également la commission spéciale de l'Aide à l'enfance (André-Yves Breton) et la commission des Anciens combattants (Jacques Dursort). *L'Année politique* peut, au final, commenter : « C'est là un changement de majorité sensible. L'UNR l'emporte nettement sur les indépendants.¹³ » Pour Alain Griotteray, « notre conspiration l'avait emporté ».

Pour obtenir ce succès, les gaullistes avaient également bénéficié de l'attitude des socialistes. En contrepartie, ce sont les socialistes, groupe charnière du conseil général, qui y bénéficient des voix anticommunistes. Le conseil général compte alors 62 élus PC et PSU (Parti socialiste unifié), 16 élus socialistes, 4 élus MRP et 68 élus gaullistes ou modérés. Deux majorités sont possibles : une majorité PC/PSU/SFIO ou une majorité gaullistes/modérés/SFIO, pour laquelle les socialistes optent en 1959. Georges Dardel, maire de Puteaux, membre du Comité directeur de la SFIO, est élu président du conseil général de la Seine au premier tour, par 83 voix contre 66 au communiste Georges Marrane. Par une parfaite symétrie avec ce qui s'est passé au conseil municipal, les deux postes importants, rapporteur général du budget et rapporteur général du personnel, échoient à deux candidats socialistes : Gaston Gévaudan et René Menuet.

Quoique décevantes par rapport aux ambitions des gaullistes de retrouver le niveau obtenu en 1947, les municipales de 1959 à Paris peuvent être considérées comme un succès relatif pour l'UNR. Certes, la résistance du CNI, en particulier dans les arrondissements bourgeois de la rive gauche, limite la victoire des gaullistes, mais ceux-ci, grâce à l'accord passé avec les indépendants et grâce à l'attitude des socialistes, liée aux enjeux de pouvoir au sein du conseil général de la Seine, conquièrent des postes essentiels au conseil municipal : la présidence, le rapport général du budget et du personnel, quatre des six présidences de commission permanente.

¹². A. Griotteray, *Mémoires, op. cit.*, p. 161-162.

¹³. *L'Année politique*, p. 39.

Philippe Nivet, « L'UNR et les municipales de 1959 : la reconquête du conseil municipal de Paris », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°12, septembre-décembre 2010, www.histoire-politique.fr

Mais le groupe des élus UNR de Paris était essentiellement un groupe soustélien. Plusieurs de ses membres vont faire passer la fidélité à l'Algérie française avant la fidélité au gaullisme et le groupe va, de nouveau, connaître des dissidences. Pierre Devraigne, président du conseil municipal qui a, lors de son discours inaugural du 6 avril 1959, rendu hommage au « sursaut national » du 13 mai 1958, et Alain Griotteray, rapporteur général du budget, adressent ainsi, en janvier 1960, dans le contexte de la crise des barricades, un télégramme à Bouarouha, maire d'Alger, reproduit dans *L'Aurore* du 29 janvier : « Sommes fraternellement unis à vous par la pensée et par le cœur durant les heures tragiques que votre ville traverse. Affectueusement à vous. » Or, à cette date, le conseil municipal d'Alger est aux côtés des insurgés¹⁴. Le vendredi 29, Alex Moscovitch et Jacques Foulquier, présidents de la commission de la police au conseil municipal et au conseil général, demandent dans un communiqué que la paix des braves ne puisse en aucun cas être refusée aux patriotes qui se battent pour l'Algérie française¹⁵. L'UNR accepte mal la position de ces élus parisiens et semble vouloir déférer Pierre Devraigne, Alain Griotteray, Jacques Foulquier et Alex Moscovitch devant la commission de discipline¹⁶. Leur engagement en faveur de l'Algérie française conduit plusieurs des élus gaullistes de 1959 à créer, en 1961, un nouveau groupe, le groupe d'Action municipale, auquel adhèrent Pierre Devraigne, Jacques Dominati, Jacques Foulquier, Alain Griotteray, Dominique Pado, Paul Pernin et Marcel Ribéra, désigné comme secrétaire général du groupe. Pour les gaullistes fidèles au général, la reconquête du conseil municipal reste alors à accomplir.

L'auteur

Professeur d'histoire contemporaine à l'université de Picardie, Philippe Nivet y est directeur de l'UFR d'histoire-géographie et directeur du Centre d'histoire des sociétés, des sciences et des conflits. Outre ses recherches sur la Première Guerre mondiale, ses travaux portent sur l'histoire politique de Paris et l'histoire politique du gaullisme. Il a publié, notamment, en collaboration avec Yvan Combeau, une *Histoire politique de Paris au XX^e siècle* (PUF, 2000) et a participé au *Dictionnaire des gaullistes sous la IV^e République* dirigé par Bernard Lachaise (Champion, 2000).

Résumé

Les événements de l'année 1958 permettent aux gaullistes de reconquérir le pouvoir national, avec l'investiture du général de Gaulle comme président du Conseil, l'approbation de la nouvelle Constitution, le succès de la nouvelle UNR aux législatives de novembre et l'élection de De Gaulle à la présidence de la République en décembre. En 1959, l'expiration des pouvoirs des conseillers municipaux élus en 1953 offre l'occasion à l'UNR de renforcer son implantation. En dehors des enjeux

14. D'après *Le Monde* du 29 janvier, le conseil municipal d'Alger a ouvert le 27 une souscription pour laquelle il s'est inscrit pour la somme de 20 millions pour « montrer [sa] solidarité à l'égard des combattants et de ceux qui acceptent avec tant de foi patriotique de cesser le travail ».

15. *Le Monde*, 30 janvier 1960.

16. *Le Monde*, 3 février 1960.

Philippe Nivet, « L'UNR et les municipales de 1959 : la reconquête du conseil municipal de Paris », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°12, septembre-décembre 2010, www.histoire-politique.fr

parlementaires — c'est du résultat des municipales de mars que dépendra largement le résultat des sénatoriales d'avril —, la conquête de certaines grandes villes permettrait aux gaullistes de démontrer la pérennité de leur succès et de ne pas laisser à leurs adversaires l'exercice des pouvoirs locaux. Une victoire parisienne serait particulièrement symbolique, en dépit du statut particulier de la capitale : dans un contexte politique certes différent, le triomphe du RPF à Paris en 1947 avait galvanisé les gaullistes.

Quoique décevantes par rapport aux ambitions des gaullistes de retrouver le niveau obtenu en 1947, les municipales de 1959 à Paris peuvent être considérées comme un succès relatif pour l'UNR qui a présenté des listes homogènes dans tous les secteurs. À l'aune des résultats nationaux, le score parisien apparaît comme un relatif succès. Certes, la résistance du CNI, en particulier dans les arrondissements bourgeois de la rive gauche, limite la victoire des gaullistes, mais ceux-ci, grâce à l'accord passé avec les indépendants et grâce à l'attitude des socialistes, liée aux enjeux de pouvoir au sein du conseil général, conquièrent des postes essentiels au conseil municipal : la présidence, le rapport général du budget et du personnel, quatre des six présidences de commission permanente.

Abstract

In the aftermath of the 1958 events, the Gaullist party returned to power: General de Gaulle was called back to lead the Cabinet (President of the Council), a new constitution was approved, the newly constituted UNR was successful in the November's general election and De Gaulle was elected as President of the Republic in December. In 1959, local elections were held and provided an opportunity for UNR to strengthen its presence in local government. The electoral conquest of large cities by the Gaullists would indeed demonstrate the sustainability of their political success and prevent their opponents from exercising local power. A victory in Paris would also be particularly symbolic, despite the special status of the capital: the RPF victory in Paris in 1947 had galvanized the Gaullists.

Although disappointing compared with Gaullist ambitions to regain the level achieved in 1947, the 1959 Paris election (when measured against national results) can nevertheless be considered as a relative success for the UNR. Certainly, the resistance of the CNI, particularly in the middle-class districts of the left bank, hindered total victory for the Gaullists. But, thanks to an agreement with the CNI, not to mention the behavior of the Socialists, the Gaullists captured key positions like the Presidency, four of the six permanent committee chairmanships, and were also in charge of the general report of the budget and staff.

Mots clés : Gaullistes ; élection municipale ; 1959 ; Paris ; conseillers municipaux.

Keywords: Gaullists; Municipal Election; 1959; Paris; Municipal Councillors.

Pour citer cet article : Philippe Nivet, « L'UNR et les municipales de 1959 : la reconquête du conseil municipal de Paris », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°12, septembre-décembre 2010, www.histoire-politique.fr.